MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

LES FICHES PRATIQUES POUR LA DIRECTION D'ÉCOLE

Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire

LA COUR DE RÉCRÉATION : AMÉNAGEMENT DES ESPACES ET SÉCURITÉ

Cette fiche ressource s'inscrit dans la politique éducative en faveur d'un climat scolaire serein et de la prévention des violences. Elle vise à accompagner les écoles dans la conception d'aménagements de la cour de récréation favorisant la sécurité, la coopération et le bien-être de tous les élèves.

RÔLE DU DIRECTEUR

Afin de garantir la sécurité des élèves dans la cour de récréation, le directeur ou la directrice d'école aura un rôle essentiel pour :

- **impulser et piloter** la démarche concertée ;
- **garantir la cohérence** avec les orientations institutionnelles ;
- **organiser la concertation** (comité de cour, bilans, ajustements) ;
- **veiller à la mise en œuvre des protocoles** de sécurité et de surveillance ;
- **valoriser les initiatives** et diffuser les bonnes pratiques.

FINALITÉ

L'aménagement de la cour vise à :

- **garantir** la sécurité et prévenir les risques lors des déplacements ;
- **favoriser** la coopération et le respect des règles communes ;
- **aménager** des espaces différenciés pour répondre aux besoins d'activité, de calme et de création des élèves.

CONTEXTE

La récréation représente près de 20 % du temps scolaire au primaire.

Elle constitue à la fois un espace d'apprentissages sociaux et un terrain potentiel de tensions.

Les équipes éducatives sont invitées à conduire une réflexion collective sur l'organisation des espaces pour prévenir les situations d'insécurité ou d'injustice et susciter chez tous les élèves l'envie de choisir une activité libre répondant à ses besoins.

OBJECTIFS

- **Aménager** la cour en zones différenciées : calmes, sportives, créatives, médiation.
- **Construire et enseigner** des règles de vie de la cour, affiché à hauteur d'enfant.
- **Enrichir** les temps de récréation avec une banque de jeux adaptée aux cycles.
- **Former** les adultes à une posture éducative cohérente et constante.
- **Sécuriser** les circulations et réduire les zones non couvertes par la surveillance.

Exemples de zonages

Zone	Fonction	Recommandations/ organisation	Impact
Zone calme/repos	Offrir un lieu de détente pour les élèves qui ont besoin de souffler	Bancs, tables, coin lecture, petits jeux calmes (kaplas, échecs, dominos géants)	Réduit les tensions et offre un espace refuge
Zone artistique	Stimuler la créativité et valoriser l'expression	Espace pour dessin à la craie, mini-scène pour danse, théâtre, musique	Permet à tous les profils d'élèves de s'exprimer
Zone maternelle	Offrir un espace adapté aux plus petits	Bac à sable, petites glissoires, modules bas de motricité	Évite les accidents, soutient la motricité fine
Zone petits jeux (individuels ou en petits groupes)	Encourager l'activité physique légère	Cordes à sauter, élastiques, marelles, ballons-poires	Canalise l'énergie, favorise les interactions apaisées
Zone jeux collectifs (élémentaire)	Lieu pour les activités dynamiques et sportives	Marquage au sol (football, basket, drapeau), rotations	Développe coopération et esprit d'équipe
Zone médiation/ résolution de conflits	Espace d'apaisement encadré	Banc de la paix, deux chaises, médiateurs CM1-CM2 formés	Responsabilise les élèves et favorise la résolution pacifique
Circulation dégagée	Assurer la fluidité et la sécurité	Zones de passage nettes, angles morts réduits	Améliore la surveillance et prévient les attroupements

CONSEILS PRATIQUES

- Adapter la répartition des zones au contexte de l'école (surface, effectifs, cycles).
- Organiser la cour de récréation en plusieurs zones combinant espaces calmes et de défoulement.
- Proposer des espaces distincts avec des cours différenciées pour veiller à ce que les garçons n'occupent pas tout l'espace.
- Répondre autant aux besoins des filles que des garçons.
- Être vigilant à un accès équitable de la cour entre les filles et les garçons.
- Créer des espaces neutres où les jeux ne sont pas genrés, comme des zones de jeux calmes ou des espaces de discussion.
- Mettre en place des élèves médiateurs (CM1-CM2).
- Associer les partenaires institutionnels (mairie, parents) pour l'entretien et le marquage au sol, en conformité avec les normes de sécurité.

ACTIONS

- **Diagnostic partagé :** comité de cour (direction, enseignants, AESH/ATSEM, élèves, parents, mairie).
- **Aménagements :** tracés au sol, zones calmes, bancs, cabane à livres, terrains identifiés.
- **Organisation :** rotations et alternances par cycles.
- **Encadrement :** plan de surveillance concerté, formation des personnels.
- **Animation :** implication des élèves médiateurs, banque de jeux, valorisation des comportements responsables.
- **Partenariat :** contribution de la mairie et des parents pour la logistique et la valorisation du projet.

ÉVALUATION

- Suivi des incidents consignés.
- Observation des usages et des fréquentations des zones.
- Enquêtes rapides de satisfaction (élèves/adultes).
- Baisse des conflits et amélioration du climat scolaire perçue.

CONCLUSION

La reconfiguration des espaces de cour contribue directement à la qualité du climat scolaire.
Elle favorise la coopération entre élèves et adultes, réduit les tensions et soutient la mise en œuvre d'un cadre de vie scolaire apaisé et porteur de sens.

Cette démarche illustre l'engagement collectif en faveur du bien-être et de la réussite de tous les élèves.

RÉFÉRENCES

- Articles L. 511-1 à L. 511-5 du Code de l'éducation relatifs à la sécurité et à la vie scolaire
- Circulaire n° 2016-045 du 29-3-2016 relative au climat scolaire
- Circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014 relative au règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques

RESSOURCES

- Ressources éduscol : Climat scolaire et prévention des violences
- Ressources éduscol : Espaces ludiques et aménagements scolaires
- Ministère de l'Éducation nationale : Bien-être et santé des élèves
- Cerema : Réaménagement des cours d'école
- Réseau Canopé : Repenser les cours de récréation